

Pour les proches qui souhaitent privilégier le maintien au domicile

- Une écoute attentive et chaleureuse.
- Un lieu de convivialité et de partage.
- Une analyse des besoins et des attentes.
- Un soutien dans les démarches.
- Un soutien individuel ou en groupe.
- Des activités adaptées.
- Des temps de répit au domicile.



La plateforme d'accompagnement et de répit des aidants est située au centre-ville de Montpellier, dans un cadre verdoyant et agréable, à proximité des commerces, des transports et du quartier des Beaux-Arts.

CIEL BLEU

PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT
DES AIDANTS

38, rue Lakanal (entrée 1, rue Turgot) 34090 Montpellier

Tél. : 04 99 74 53 13

pfrcielbleu@fondationpartageetvie.org

fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie est reconnue d'utilité publique. Son objet d'intérêt général est la lutte contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Avec 124 établissements et près de 6 400 collaborateurs, la Fondation est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.



Juin 2022

fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique



**Découvrez
la plateforme
d'accompagnement
et de répit des aidants
Ciel Bleu**

À MONTPELLIER

Ciel Bleu



À destination des aidants

La plateforme de répit s'adresse aux personnes qui accompagnent au quotidien :

- un proche atteint d'une maladie neurodégénérative (maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, sclérose en plaques...) ou en perte d'autonomie.

Des services variés

La plateforme est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 17h30.

Elle propose des services d'accueil, d'information et de formation, de conseil, de prévention, d'orientation, d'accompagnement, de soutien, de répit et d'aide individuelle ou collective. Ils sont entièrement gratuits.

Des activités et sorties extérieures sont régulièrement organisées pour les personnes qui le souhaitent (une participation financière pourra être demandée).



Les objectifs

- Informer et former les proches aidants pour leur permettre de mieux connaître et appréhender l'impact des maladies neurodégénératives.
- Préserver leur qualité de vie.
- Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle en proposant des activités de loisirs, sportives, culturelles et des sorties diverses (bibliothèques, musées, etc.)
- Leur offrir du temps pour prendre soin d'eux-mêmes, une parenthèse à leur quotidien ; leur offrir des moments de répit, du temps libéré à domicile.
- Favoriser la parole et les échanges.
- Proposer une réponse adaptée aux besoins et attentes du couple aidant/aidé, les orienter, les accompagner avec les acteurs du territoire.



Un dispositif, une équipe engagée, une expertise au service des aidants

Créée en 2016, financée par l'ARS Occitanie, la plateforme d'accompagnement et de répit est adossée à un accueil de jour thérapeutique pour les personnes souffrant d'une maladie neurodégénérative, d'une capacité d'accueil de 25 places par jour, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Elle est également le fruit d'une étroite collaboration avec les partenaires locaux : acteurs de santé et de soins du secteur, centres sociaux, centres communaux d'action sociale (CCAS), caisses de retraite, bénévoles, professionnels libéraux, etc.

Ces partenaires, importants relais de proximité, interviennent pour informer, repérer et orienter les aidants vers la plateforme de répit.